

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 86 - Mars 2023

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

Le mot du Président

RTE (Réseau de Transport d'Electricité) mène actuellement des consultations et des travaux pour mettre à jour son Bilan Prévisionnel et faire le point sur l'adéquation offre/demande énergétique dans les années à venir.

Avec l'électrification des usages, en particulier dans les secteurs de l'Industrie et de la Mobilité, l'inquiétude est déjà grande pour savoir si la France disposera des capacités de production d'électricité nécessaires pour faire face à la demande croissante liée aux nouveaux besoins et pour surmonter d'éventuels aléas (période de grand froid, problème systémique sur un mode de production, consommation supérieure aux prévisions...).

Dans le secteur du bâtiment, où le gaz est une énergie du quotidien pour 12 millions de foyers, il semble donc très périlleux de vouloir électrifier à outrance les usages, en particulier via des interdictions. La sobriété et la réduction des consommations doivent primer. L'hybridation des systèmes (PAC hybride gaz, chaudière hybride gaz/solaire...) et le verdissement du gaz seront ensuite les clés de voute d'une décarbonation respectueuse du pouvoir d'achat des ménages, des finances publiques et de la résilience de nos systèmes énergétiques.



Le saviez-vous ?

"Les perspectives à moyen terme sont loin d'être rassurantes en ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement électrique. Les exigences de la transition et de la décarbonation, les limites des stratégies de sobriété et la trop lente montée en puissance des énergies renouvelables créent de nombreuses incertitudes pour les années à venir."

L'analyse d'Antoine Schuman pour La Grande Conversation du think tank Terra Nova met en évidence que : "Il est naturellement indispensable de développer toutes les énergies renouvelables et bas carbone le plus vite possible, non seulement électriques mais également thermiques, l'électricité n'ayant vocation à couvrir que 50% des usages à terme."

Découvrir l'analyse de Terra Nova

Nos actualités



Jean-Charles Colas-Roy, nouveau Président de l'association Coénove

Vice-Président de Coénove depuis janvier 2023, Jean-Charles Colas-Roy prend, à compter du 14 mars 2023, les fonctions de Président de l'association. Il succède à Bernard Aulagne qui devient Président d'honneur.

[Retrouvez ici ses déclarations](#)

Coénove au Salon International de l'Agriculture

L'occasion pour le Vice-Président d'échanger avec de nombreux parlementaires sur l'importance des gaz renouvelables issus de la méthanisation agricole comme source d'énergie décarbonée, stockable et aux multiples externalités positives.

L'occasion également de se féliciter avec Olivier Dauger, co-Président de France Gaz Renouvelables du partenariat entre les deux associations pour porter une ambition commune de 20% de gaz renouvelable en 2030.

[Relire le post LinkedIn](#)



Innogaz : promesses et défis des nouvelles technologies de production de gaz renouvelables et bas carbone

A l'occasion du 9ème Live Innogaz ce 9 mars 2023, Jean-Charles Colas-Roy, Vice-Président de Coénove invitait Malika Madoui-Barmasse, Déléguée Générale du Club Power-to-gas de l'ATEE à venir présenter les promesses et défis des nouvelles technologies de production de gaz renouvelables et bas carbone.

[Revoir le replay](#)

L'entretien Coénove : Jean-Marc Zulesi, Président de la Commission DDAT

Jean-Marc Zulesi était l'invité d'honneur du Point Rencontre des Membres de Coénove le 14 mars 2023 : "La réussite de la transition énergétique implique de conserver un mix énergétique équilibré à commencer dans le secteur du bâtiment."

La mise en œuvre de la décarbonation des bâtiments sera plus rapide, moins coûteuse et moins risquée si elle laisse aux gaz et aux gaz verts un rôle significatif dans la couverture des besoins de chauffage."

[Lire l'interview](#)



Coénove s'exprime



Jean-Charles Colas-Roy intervenait à une table ronde sur la transition énergétique au salon BePositive à Lyon : "L'usage du biogaz dans le secteur du bâtiment, pour le résidentiel ou le tertiaire, permet une valorisation locale de l'énergie."

[Retrouver quelques extraits de son intervention](#)



Au sujet des réflexions concernant la sortie des énergies fossiles dans le secteur du bâtiment, Coénove appelle le Gouvernement à "ne pas mettre les Français face à des impasses techniques et économiques en stigmatisant un type de chauffage ».

[Lire l'article de Capital](#)



Où s'informer ?

**1ères rencontres Smart Avenir
Le 23 mai 2023 à Marseille**

**Expobiogaz
Les 7 et 8 juin 2023 à Strasbourg**

Coénove sera sur le salon le 07/06/23.

[Lien vers le site du salon](#)

Retrouvez Jean-Charles COLAS-ROY aux tables rondes du collectif territorial au service de la décarbonation du bâtiment.

[S'inscrire ici](#)

Lu sur les réseaux



[Pour l'Etat, n'installer qu'une pompe à chaleur dans une épave thermique est une "arnaque"](#)

[La fausse bonne idée : interdire les chaudières au gaz dans les logements](#)

[Le gaz, un atout majeur pour décarboner la France](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur coenove.fr !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)